

Envoyé en préfecture le 19/02/2026

Reçu en préfecture le 19/02/2026

Publié le

19/02/2026

ID : 067-216705467-20260216-AF_D_2026_24-DE

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
ARRONDISSEMENT DE HAGUENAU-WISSEMBOURG

ASSOCIATION FONCIERE DE WITTERSHEIM

L'an deux mil vingt-six, le 16 février à 20h00, le Bureau, légalement composé, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Jean-Marc STEINMETZ, Président.

Date de convocation : 09 février 2026

Nombre de membres en exercice : 7

Nombre de membres présents : 7

Nombre de votants : 7

Quorum : 4

Membres titulaires présents : Jean-Marc STEINMETZ Président, Rémi BURG, Christophe GASS, Patrick NONNENMACHER et Marc SCHNEIDER

Membres suppléants présents : Victor GASS et Justin STEINMETZ

Membres titulaires absents : Fabien WIESER et Damien ROTHAN

DELIBERATION N° AF_2026_24
Provision pour Dépréciation de créances

Monsieur le Président informe les membres du bureau de la nécessité de provisionner une somme pour dépréciation des créances et de l'inscrire au budget primitif sur le compte 681 chapitre réel 68 en dépense de fonctionnement.

Ce montant de provision 2026 a été calculé suivant la même méthode qu'en 2025, validée par le SGC de Haguenau, à partir de l'Etat des Restes à Recouvrer à la date du 15/12/2025 en appliquant le barème suivant :

Provisions des créances 2026 et 2025 = 0%

Provisions des créances 2024 = 15%

Provisions des créances 2023 = 30%

Provisions des créances 2022 = 45%

Provisions des créances 2021 = 60%

Provisions des créances 2020 = 75%

Provisions des créances 2019 et années antérieures = 90%

Provisions des créances en Liquidation Judiciaire (LJ), créances éteintes, créance avec PV de carence, LJ avec insuffisance d'actif = 100%

Ainsi le montant des provisions 2026 pour dépréciation des créances s'élève à 339,74€ pour information, le montant des provisions pour 2025 était de 2,53€.

Le montant à inscrire au BP 2026 sur le compte 681 chapitre 68 s'élève donc à 337,21€.

ADOpte à l'unanimité à 7 voix POUR

Décision certifiée exacte.

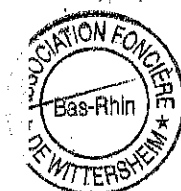
Wittersheim, le 16 février 2026.

Le Président,

Jean-Marc STEINMETZ

ip

JEAN MARC STEINMETZ
MAIRE
19 févr. 2026



Le secrétaire de séance,

Jean-Marc GISS